



Le mur de l'eau

L'eau est sans contredit la ressource naturelle la plus précieuse pour l'humanité. Elle est aussi particulièrement fragile et sensible à toute forme de pollution. L'humanité étant grandissante, son approvisionnement devient un enjeu pour toute la planète y compris pour le Québec, notamment en Montérégie. Dans cette région du Québec, il devient de plus en plus difficile d'avoir accès à volonté à une eau propre. Certaines municipalités en sont bien conscientes. Ce faisant, des projets de développement immobiliers ont même été refusés localement, à Marieville et Rougemont entre autre, en raison d'un approvisionnement en eau incertain. Ces municipalités ont possiblement trouvé des solutions temporaires, mais chose certaine, ces projets deviendront de plus en plus difficile à réaliser en raison d'un manque d'eau.

Il y a de bonnes raisons de penser que la nappe phréatique s'épuise lentement en Montérégie. Au cours des dernières années, notamment en 2017, nous avons reçu des appels de la part de propriétaires nous avisant que leur puit s'assèche en



Un ruisseau du mont Rougemont –© Johanne Benoist-St-Pierre

été. D'autres puits se retrouvent avec une eau saline impropre à la consommation. N'oublions pas que la Montérégie est l'ancien fond marin de la mer de Champlain. Il devient donc de plus en plus clair, que toutes les sources d'eau existantes doivent être préservées. Non seulement les sources elles-mêmes, mais aussi les milieux naturels qui filtrent, par percolation ou autrement, les eaux de surface. Ce sont eux qui alimentent la nappe phréatique. Tous les secteurs de la société, que ce soit le secteur agro-alimentaire, l'industrie ou le secteur résidentiel, doivent prendre conscience de cette nécessité et accepter de vivre certaines contraintes afin d'assurer leur propre approvisionnement en eau dans le futur. Dans le cas contraire, il est fort à parier que nos collectivités seront confrontées à un problème d'ampleur inimaginable actuellement. Faisons-en sorte que cela n'arrive pas et protégeons tous les milieux naturels qui subsistent en Montérégie.

Les gouvernements de la planète sont tous d'accord qu'il faut tendre vers une superficie en milieux naturels d'environ 30% pour obtenir les services écologiques essentiels à la survie de l'humanité. Rappelons, qu'en Montérégie, le pourcentage de couverture des différents types de milieux naturels est en deçà des seuils critiques minimaux recommandés. Cette information est retrouvée dans la plupart des premières versions des plans régionaux des milieux humides et hydriques des différentes MRC du territoire. Notre société n'a donc pas le choix de faire les efforts nécessaires pour protéger cette ressource précieuse. En Montérégie, cela devrait commencer par la protection des zones de recharges comme le mont Rougemont.

BONNE LECTURE ET BIENVENUE À NOS ACTIVITÉS !

Adresse de retour :
Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux, Beloeil (Qc)



Été 2023: une équipe multidisciplinaire

Un autre été consacré à la conservation et à la protection du patrimoine naturel du mont Rougemont se termine. Grâce à une formidable équipe aux compétences multiples, plusieurs objectifs ont été atteints au cours des quatre mois de présence de l'équipe.

- Faire des visites de suivi des propriétés appartenant à Conservation de la nature Canada (CNC), à Nature Action Québec (NAQ) ainsi qu'à quelques autres propriétaires.
- Suivi des cages anti-broutages installées en 2022. Ces petites cages servent à protéger une espèce herbacée en voie de disparition au Canada. Certaines cages ont été solidifiées ou remplacées et une belle croissance des plantes protégées a été observée. Cette constatation nous porte à croire que cette technique est utile.
- Suivi de notre projet de lutte au phragmite débuté en 2017. Très peu de plants de phragmite ont été retrouvés aux sites traités. Les plants observés ont été retirés promptement. Les techniques utilisées semblent être très efficaces.
- Vérification (validation) d'une ancienne cartographie des milieux humides dans la portion de Saint-Damase. Un géomorphologue avait réalisé cette cartographie en 2011 par photo-interprétation.
- Suivi d'un site restauré suite à la démolition de bâtiments désuets en 2022. Les arbres et fougères indigènes plantés sont en bon état et le système de protection individuel des arbres a été solidifié. **Afin d'aider au succès de ce travail de restauration, il est demandé aux usagers de ne pas empiéter dans les zones restaurées qui sont indiquées par des petits panneaux de signalisation.**



Photo, de gauche à droite :

Jacob Thibault-Grenon, Technicien forestier,

Vivianne Delisle, biologiste,

Mariève Trottier, technicienne en bio-écologie,

Constance Larivée, biologiste en formation,

Xavier Magny, bachelier en conservation et gestion durable des milieux naturels.



La saison s'est terminée avec des activités de loisirs scientifiques organisées par l'Association du mont Rougemont pour les camps de jours locaux. Ces activités permettent aux enfants de découvrir l'écosystème qui les entoure en faisant une promenade guidée. L'objectif est d'aiguiser la sensibilité des jeunes à la diversité forestière, à la faune et à la flore.

Encourager les enfants à interagir avec la nature dans une approche respectueuse qui favorise la conservation et la protection de l'écosystème, c'est toujours gagnant pour les générations futures.

Suite à un court exposé interactif portant sur les rôles des plantes herbacées, les jeunes du camp de jour de Saint-Damase fabriquent des « bombes de semences ».



De la belle visite

Pour la deuxième année consécutive, la députée de Shefford, madame Andréanne Larouche, est venue à la rencontre de notre équipe terrain dont les emplois ont été en partie subventionnés par le programme fédéral Emploi d'été Canada.



L'équipe terrain 2023, pose fièrement tandis que le coordonnateur tente de se cacher derrière notre bannière. Merci à Madame Larouche (à gauche).

Lors de ces visites, madame Larouche prend le temps de discuter avec les jeunes de ce qui les préoccupe et de leur appréciation de leur emploi. Nous en profitons également pour discuter de plusieurs enjeux de conservation des milieux naturels et de financement pour les petits organismes de conservation. Le financement de nos activités sur le terrain est toujours très ardu à obtenir. Cette année, nous n'avons réussi qu'à obtenir le financement de 3 emplois sur 5 par ce programme fédéral.

Ces visites sont toujours bien appréciées, autant par nos jeunes employés que par nos administrateurs. Merci à madame Larouche de cette belle visite.

Un projet de plantation d'arbres à élaborer : appel à tous pour de nouveaux sites

Dans son désir de restaurer les habitats, l'Association cherche toujours de nouveaux sites pour y planter des arbres. Dans cette optique, nous cherchons à remettre en état des sites très ouverts, avec des espèces qu'on devrait normalement y retrouver. Les peuplements forestiers du mont Rougemont, sont majoritairement des érablières à sucre. Dans ce contexte, la plupart du temps, ce sont principalement des érables à sucre qui sont plantés avec au moins 20 à 40% d'essences compagnes. Cela peut inclure aussi des arbustes et des herbacées. Si vous possédez un terrain sur le mont Rougemont et qu'il y a un ou plusieurs secteurs très dégarnis, nous pourrions les inclure dans un projet en cours d'élaboration. N'hésitez pas à en profiter. Faites-nous part de votre intérêt à participer en nous transmettant vos coordonnées et une estimation de la superficie disponible. Nous verrons bien.



La montagne est en train de disparaître derrière cette plantation d'arbres effectuée en 2017. C'est beau !

Rien ne garantit que nous allons arriver à obtenir le financement de ces plantations. Sachez cependant que, depuis 2016, nous cumulons plus de 4000 arbres plantés grâce à diverses contributions financières. L'ensemble de ces activités de plantation d'arbres nous a permis d'améliorer les techniques employées. C'est ainsi que nous avons réalisé que l'installation d'une coûteuse protection contre le broutage par les cerfs est devenu incontournable. Malheureusement, l'installation d'un tel système de protection est très coûteux. De plus, il nécessite un suivi sur plusieurs années, aboutissant à son enlèvement au bout de 3 à 5 ans. Tout cela est très coûteux et toute participation bénévole est appréciée.



Traverser convenablement un ruisseau forestier?

L'Association du mont Rougemont est fière d'avoir obtenu une aide financière de la MRC des Maskoutains par l'entremise de son programme Fonds de développement rural 2023. En mars dernier, l'Association du mont Rougemont répondait à l'appel en proposant de réaliser des activités en trois volets : 1- réaliser des inventaires floristiques en vue de valider la présence de milieux humides et de rechercher des indices de présence de 3 espèces fauniques menacées, 2- animer deux journées de loisir scientifique pour les jeunes des camps de jour locaux et 3- produire un dépliant d'information sur la fabrication d'une structure permettant de franchir un ruisseau en minimisant les impacts. Ce dépliant sera disponible sous peu. Il est destiné aux propriétaires afin de les informer sur les impacts des passages à gué et propose la fabrication d'une structure adéquate. Ce projet, tout comme l'ensemble des activités de l'Association du mont Rougemont, s'inscrit dans cette mouvance sociale visant à mieux tenir compte de l'importance de l'environnement local pour l'avenir de toute la communauté.

Traverser un cours d'eau : tout en protégeant les ruisseaux

Guide général au sujet des passerelles, ponts et pontons. Quel faire pour éviter de nuire à la biodiversité des ruisseaux?

Qu'est-ce qu'un ruisseau forestier?

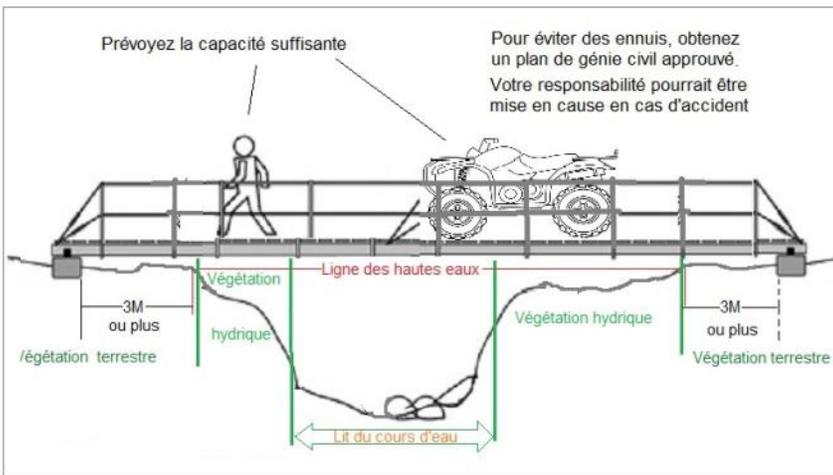
Éviter de modifier le lit du cours d'eau

Éviter de modifier la rive

Pensez réutilisation

Un dépliant de 4 pages pour les propriétaires soucieux de préserver les ruisseaux

Depuis la colonisation du territoire, les passages à gué sont devenus une façon habituelle de traverser un cours d'eau. Cependant, ils sont aujourd'hui reconnus comme étant très néfastes pour la qualité de l'eau et la vie aquatique. Les propriétaires consciencieux se questionnent et souhaitent aménager convenablement leur terrain. Les ruisseaux forestiers naturels non perturbés sont généralement très stables. Leur eau est claire, même après de fortes pluies. Ils abritent une faune diversifiée souvent insoupçonnée: poissons, écrevisses, grenouilles, salamandres etc.



Au mont Rougemont, 6 espèces de salamandres vivent dans les ruisseaux ou à proximité. Ces animaux sont fragiles, certains respirent par la peau. En traversant un cours d'eau à gué, la circulation humaine ou animale peut mettre des sédiments en suspension (turbidité); un impact important pour ces espèces. Le dépliant met donc l'emphase sur 3 situations à éviter:

- Éviter les passages à gué
- Éviter de modifier le lit de l'eau
- Éviter de modifier la rive

Il existe plusieurs façons de traverser un ruisseau forestier. À la suite de nos lectures et à la

visite de quelques installations, nous en sommes venus à la conclusion qu'une passerelle, s'appuyant en dehors des rives du ruisseau, était probablement la meilleure façon de réduire les impacts des passages répétés. Ce dépliant devrait être disponible sous peu.

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de la MRC des Maskoutains. Merci.



Une autre activité familiale réussie !

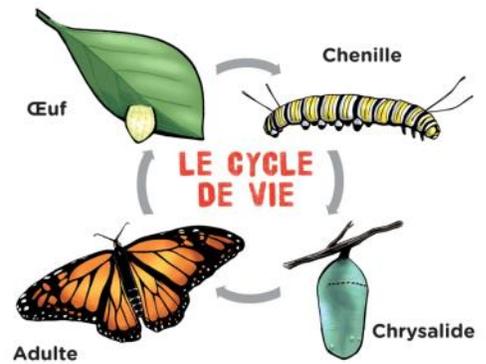
Une cinquantaine de personnes, dont une dizaine d'enfants, ont participé à l'atelier-conférence: Asclépiade, papillon monarque et pollinisateurs réalisé par l'Association du mont Rougemont. Trois séances ont été organisées en collaboration avec nos trois bibliothèques municipales et la contribution des municipalités de Saint-Damase, Saint-Jean-Baptiste et Rougemont. Une biologiste de talent, Olivia Brassard, a été engagée pour livrer une belle animation. Des plants d'asclépiades et des chenilles vivantes ont été remis aux participants qui ont pu voir le développement des chenilles en papillons chez eux.



Pourquoi une activité sur l'asclépiade en particulier?

Toutes les espèces d'animaux, d'insectes et de plantes ont un rôle à jouer dans l'équilibre de nos écosystèmes. Nous ne connaissons pas encore toutes les interactions entre les espèces, mais plusieurs interdépendances sont bien documentées. À ce titre, la relation entre l'asclépiade et le papillon monarque est particulièrement intéressante. L'asclépiade profite du papillon pour sa pollinisation tandis qu'elle est la seule et unique plante dont les chenilles du monarque se nourrissent.

Une relation gagnant-gagnant comme on en trouve partout dans la nature. Ce qu'il faut retenir, c'est que la disparition d'une seule espèce peut avoir des conséquences sur plusieurs autres et que cela peut affecter notre vie quotidienne.



Par exemple, l'abondance actuel du cerf de Virginie dans notre région, est une conséquence directe de la disparition de son meilleur prédateur naturel, le loup. Cette abondance entraîne des répercussions insoupçonnées sur les plantes herbacées fragiles ou sur les haies de cèdres des citoyens.

L'implication personnelle des trois responsables des bibliothèques, a été très appréciée. Merci à Chantal Reichel de Saint-Damase, Sylvie Sweeney de Saint-Jean-Baptiste et Marie-Ève Dubuc de Rougemont. Merci aussi à deux de nos députés, madame Audrey Bogemans (Iberville) et Yves-François Blanchette (Beloeil-Chambly), qui ont généreusement contribué financièrement à la réalisation de cette activité.



Audrey BOGEMANS

Députée d'Iberville
Coalition avenir Québec
Présidente de séance



YVES-FRANÇOIS BLANCHET

Député de Beloeil-Chambly
et chef du Bloc Québécois

450 658-0088 - 1 877 741-7802
yves-francois.blanchet@parl.gc.ca





Les vers de terre en milieu forestier : une menace silencieuse pour l'écosystème!

Par Constance Larivée, stagiaire, Université de Sherbrooke

La colonisation de l'Amérique du Nord par les européens, est à l'origine de la présence des vers de terre que l'on rencontre de nos jours sur notre territoire. En effet, lors de la dernière glaciation, les vers de terre indigènes de l'Amérique du Nord ont tous été éliminés. Leur remplacement par des espèces exotiques de vers de terre, est une problématique pour les milieux forestiers comme le mont Rougemont. Au Québec, l'on compte 19 espèces de vers de terre qui sont toutes exotiques et plusieurs de ces espèces prolifèrent au point d'être considérées comme des espèces exotiques envahissantes.

Leur présence dans les écosystèmes forestiers cause malheureusement un déséquilibre dans la composition du sol ainsi que dans sa structure. Une importante infestation de vers de terre a plusieurs impacts néfastes pour les écosystèmes forestiers alors que la litière devient presque absente. Cette accumulation de feuilles en décomposition prend naturellement de 3 à 5 ans à se décomposer entièrement. Une population trop grande de vers de terre augmente la décomposition de celle-ci menant la structure du sol vers une qualité médiocre. La végétation devient uniforme et clairsemée, ce qui entraîne une diminution dans la biodiversité des milieux forestiers.

Sur une plus grande échelle, au Canada, la forêt boréale est de plus en plus envahie par ces espèces exotiques. En effet, le réchauffement climatique provoque une migration de ces derniers vers le Nord. Dans ce type de forêt, le carbone est séquestré dans le sol et la végétation. L'activité biologique des vers de terre a pour effet de libérer le carbone du sol dans l'atmosphère. Bref, ceci contribue au changement climatique, ce qui crée une boucle rétroactive.

Il est important de mentionner que les vers de terre ne sont pas néfastes pour tous les milieux. En effet, ils sont généralement considérés comme bénéfiques pour les sols agricoles que ce soit pour sa structure ou pour la qualité de ce dernier. Même si les vers de terre peuvent être bénéfiques en milieu agricole, il est important de prendre conscience que ce n'est pas le cas pour les écosystèmes forestiers. Le transport de terre vers un milieu forestier est donc à proscrire sans compter qu'il peut aussi être source de plusieurs autres espèces exotiques envahissantes comme certaines espèces végétales. Il faut être attentif à ces impacts et s'assurer que des actions soient posées pour garantir la santé et la pérennité de nos forêts.

Une micro-forêt en devenir: plus de 160 personnes pour deux activités de plantation



Cet automne, plus de 1500 arbres ont été plantés dans un ancien verger. La forêt ainsi créée va permettre d'améliorer la connectivité entre le milieu naturel du mont Rougemont et les autres superficies boisées des alentours. C'est du moins ce que nous espérons. Chaque petit geste compte. La première plantation a eu lieu le 4 octobre dans le cadre d'une collaboration avec Nature-Action Québec et l'entreprise Yves-Rocher. Cette dernière profitait de notre accueil pour réaliser un événement corporatif avec 140 employés. Une équipe de tournage de *Radio-Canada* s'est déplacée pour l'occasion. Vous pouvez visionner ce reportage au lien suivant :

<https://www.montrougemont.org/nos-publications/nos-videos>

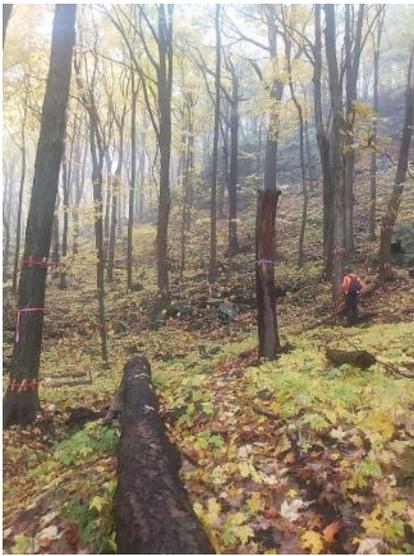
Merci à l'Abbaye Cistercienne pour l'accès à la magnifique salle multifonctionnelle. **Tout un événement!**

La seconde plantation a eu lieu le 22 octobre grâce à la participation de la fondation arbres.éco et à son dynamique fondateur, Jacques Tétreault et à Maude Demers, chargée de projet. De plus, grâce à cette fondation, l'Association s'est vu remettre un petit montant bien apprécié. Merci à arbres.éco pour ce magnifique engagement envers la nature et la captation de carbone.





Cerf de Virginie: les travaux et la réflexion se poursuivent



Installation d'un « exclos » dans le secteur de Saint-Jean-Baptiste.

L'Association a été autorisée à effectuer des suivis ponctuels des travaux d'installation d'un « exclos » de 1,4 kilomètre linéaire. Rappelons que cette installation est temporaire et expérimentale. Un suivi est prévu sur plusieurs années. Il s'agit d'essayer de protéger des populations de plantes herbacées particulièrement sensibles au broutage par les cerfs et d'évaluer l'efficacité de l'installation. Plusieurs visites des travaux d'installation ont eu lieu cet automne. Notre évaluation est que cette installation est invisible ou presque. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une clôture mais plutôt de deux câbles d'acier sous tension permettant d'y accrocher un treillis noir et très peu visible. Aucun poteau n'est installé et aucun arbre n'a été percé puisque c'est plutôt un système d'attaches suspendues. Quelques arbres qui menaçaient de tomber ont été coupés. Un travail de maître effectué par les employés de Connexion Nature pour le compte de Conservation de la Nature Canada en collaboration avec Nature-Action Québec. Nous sommes rassurés!

<Ci-contre, une section est installée: la structure est très peu visible



Impact des clôtures

Depuis quelques années, les clôtures se multiplient en piémont du mont Rougemont. Nous sommes conscients que les agriculteurs du secteur sont impactés de façon importante par le broutage des récoltes. L'un d'eux nous a mentionné qu'il estime à 40% les pertes dans un verger non clôturé par rapport à un verger clôturé. Nous estimons qu'environ 60% du périmètre forestier du mont Rougemont est actuellement clôturé. L'Association est toujours inquiète en ce qui concerne l'impact potentiel de ces clôtures sur les mammifères du territoire. Nous avons demandé à une personne responsable de la gestion du cerf de Virginie au gouvernement du Québec si des informations étaient disponibles sur ces impacts. Il semble bien que non, aucune étude n'existerait sur une situation comparable. Cette personne était d'ailleurs très étonnée de cette situation. Elle mentionnait qu'il y aura possiblement un impact au niveau des collisions routières potentielles puisque les cerfs vont nécessairement concentrer leurs différents sites de passage le temps venu de traverser le réseau routier. À suivre!

<Câbles d'acier et attaches



Inventaire de la population de cerf

Nature-Action Québec nous confirme qu'une demande d'inventaire a été adressée au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, qui sera responsable de les réaliser. Les coûts sont importants et devront être assumés par l'organisme demandeur. Ce faisant, plusieurs démarches sont accomplies afin de trouver le financement nécessaire. À suivre aussi!

Bail de chasse pour les voisins

Il semble que nos deux organismes de conservation partenaires élaborent présentement une procédure afin de permettre aux propriétaires voisins de leurs propriétés de chasser sur leurs lots. Nous n'avons pas d'autres informations à ce sujet. Un autre dossier à suivre.

<Attaches suspendues



L'Association du mont Rougemont, une assurance santé pour la montagne !

Faire en sorte que le milieu naturel du mont Rougemont soit toujours en bon état de santé dans 50 voire 100 ans, c'est ce que l'Association du mont Rougemont cherche à accomplir avec les propriétaires. Ensemble, nous sommes l'assurance santé de la montagne au bénéfice de l'ensemble de la collectivité, propriétaires et citoyens actuels ou futurs. Notre réussite est un argument de poids pour démontrer que les activités privées peuvent profiter à long terme à l'ensemble de la population avec les services écologiques rendus par des milieux naturels conservés, et par le maintien d'un paysage attrayant.

Une utilisation durable pour une bonne santé forestière

Que ce soit pour l'acériculture ou pour la récolte d'arbres, l'exploitation forestière n'est pas nécessairement synonyme de péril pour les milieux naturels. Depuis plusieurs décennies, d'importants travaux de recherche et de suivi de la forêt québécoise sont réalisés par de nombreux chercheurs. En partenariat avec les agences forestières et les groupements forestiers, ces travaux ont permis d'élaborer des techniques et méthodes de travail pour amoindrir les impacts sur la biodiversité. Un des objectifs de l'AMR est donc d'aider les propriétaires à prendre connaissance des pratiques compatibles avec le maintien de la biodiversité pour ensuite les adopter. Complémentaire aux options de conservation officielles, l'engagement envers ces saines pratiques forestières est le meilleur atout que nous ayons pour assurer la pérennité du droit à la propriété privée et à une utilisation durable de la montagne.

Des services pour les propriétaires

Avec ses partenaires dont Nature-Action Québec et grâce au soutien de plusieurs bailleurs de fonds, l'AMR peut fournir de multiples services, généralement gratuits; caractérisation de lots avec cahier du propriétaire, identification de sites fragiles, visites forêts-faune, plan d'aménagement forestier avec un volet axé sur les habitats forestiers fragiles, conférences et ateliers pratiques sur une foule de sujets touchant les activités forestières, exécution de travaux de restauration, aménagement favorisant la biodiversité en milieu agricole. Tous ces services ont été développés pour les propriétaires afin qu'ils puissent profiter à long terme de leur propriété.

Et pour toute la population

Une pléiade d'autres activités publiques et généralement gratuites sont offertes à l'ensemble de la population environnante. Que ce soit par des activités éducatives en milieu scolaire ou par des ateliers pratiques et conférences sur une foule de sujets allant des espèces exotiques envahissantes aux nichoirs d'oiseaux en passant par la cueillette de champignons sauvages, l'AMR cherche à sensibiliser la population à l'importance des liens qui existent entre les milieux naturels et la qualité de vie des citoyens. Rejoignez l'Association du mont Rougemont. Que ce soit simplement pour nous aider à maintenir notre présence ou pour participer plus activement, être membre c'est participer à la bonne santé du mont Rougemont.

Profitez-en !

Devenir membre, c'est simple et agréable!



- Par internet: allez à l'onglet « Devenir membre » de notre site au www.montrougemont.org et répondez aux questions obligatoires. Une adresse courriel est nécessaire pour ce faire.

- Par téléphone: téléphonez au coordonnateur au (450) 779-2725. Ce dernier se fera un plaisir de vous aider à devenir membre.

Il n'en coûte que 30\$ par année pour les propriétaires ou résidents de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Damase et Rougemont ou 15\$ pour les collaborateurs de l'extérieur (sans droit de vote). Une assemblée générale est habituellement prévue vers la mi-avril. Y participer est aussi une bonne occasion de devenir membre et d'y rencontrer des voisins ou collaborateurs qui ont à cœur d'assurer une utilisation harmonieuse et durable du mont Rougemont.

BIENVENUE À TOUS ET PLUS SPÉCIALEMENT AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES!

Pour nous joindre:

Par courriel à : info@montrougemont.org

En nous suivant sur notre page Facebook au: @MontRougemont

Par téléphone au: (450) 779-2725

Par la poste à:

Association du mont Rougemont

120, rue Ledoux

